

INFORMATIONS AUX BUXEENNES ET BUXEENS

Face à la situation sanitaire qui s'aggrave, les mesures gouvernementales sont renforcées.

Le 28 octobre dernier, le président de la République a en effet décidé de prendre des mesures pour réduire à leur plus strict minimum les contacts et déplacements sur l'ensemble du territoire en établissant un confinement du 30 octobre au 1er décembre minimum.

Ce Boissy Infos ayant été réalisé avant les mesures de confinement annoncées ce 28/10/20, les évènements annoncés dans ce Boissy Infos sont annulés (sauf la vente des tickets de tombola en faveur du Téléthon, la cérémonie du 11 Novembre et l'hommage à Samuel Paty qui seront adaptés pour respecter les mesures liées au reconfinement).

Vous trouverez ci-dessous les informations concernant l'organisation des services municipaux.

MAIRIE

La mairie reste ouverte au public, aux horaires d'ouverture habituels, soit :

- Lundi 8h45-12h45 / 13h30-16h45
- Mardi 8h45-12h45 / 13h30-19h45
- Jeudi 8h45-12h45 / 13h30-19h45
- Vendredi 8h45-12h45 / 13h30-16h45

Nous vous demandons de privilégier vos démarches par téléphone au **01.64.91.92.93** et par mail, mairie@boissy-ssy.fr

Le service urbanisme vous reçoit :

- Lundi de 9h-12h30 / 13h30-16h
- Mardi de 9h-12h30 / 13h30-16h

Vous pouvez contacter le service urbanisme au **01.64.91.92.93** et par mail, urbanisme@boissy-ssy.fr

CCAS

Le CCAS vous accueille **uniquement sur rendez-vous** pris par téléphone au 09.61.66.79.40. Ces rendez-vous ne pourront se tenir que les mardis et jeudis de 10h à 12h et de 14h à 16h.

Le CCAS procède au **recensement des personnes âgées / isolées / en situation d'handicap**, comme durant le premier confinement – pour y figurer, contactez le CCAS : **09.61.66.79.40** / ccas@boissy-ssy.fr



APPEL A BENEVOLES

Afin d'apporter une aide aux personnes vulnérables isolées, le CCAS lance un appel à bénévoles. Si vous êtes disponibles et avez envie de donner de votre temps, nous vous invitons à écrire au CCAS : ccas@boissy-ssy.fr, en précisant vos coordonnées (nom, prénom et téléphone) et vos disponibilités. Nous vous remercions pour votre solidarité.

LA POSTE

Votre agence postale communale reste ouverte. Nous vous demandons de respecter les consignes suivantes :

- Une seule personne à l'intérieur ;
- Porter un masque ;
- Privilégier le paiement sans contact ;
- Penser à emmener votre stylo.

	HORAIRES
LUNDI	15h-17h
MARDI	9h30-12h30 / 15h-19h
MERCREDI	9h30-12h30 / 15h-17h
JEUDI	9h30-12h30 / 15h-19h
VENDREDI	9h30-12h30 / 15h-17h
SAMEDI	9h30-12h30

MSAP

La MSAP vous accueille uniquement sur rendez-vous pris par téléphone au 01.64.95.79.40.

BIBLIOTHEQUE GEORGES BRASSENS

La bibliothèque reste fermée jusqu'à nouvel ordre.

EQUIPEMENTS SPORTIFS MUNICIPAUX

Ces équipements sont fermés au public jusqu'à nouvel ordre.

En complément de ces mesures, nous vous informons que le port du masque obligatoire dans tout l'espace public de la ville est prolongé jusqu'au 30 novembre 2020. Cette mesure pourra être reconduite selon l'évolution de la situation sanitaire.

Dans ce contexte sanitaire qui s'aggrave, nous devons chacun à notre niveau faire preuve de bon sens afin de respecter les mesures de ce confinement. La seconde vague est bien là. La situation dans le milieu hospitalier se tend et afin de soulager tant que possible l'ensemble des femmes et des hommes mobilisés dans cette lutte, nous comptons sur la responsabilité de chacun.

Vous pouvez compter sur l'investissement des services municipaux pour accompagner autant que possible l'ensemble des habitants. Une attention toute particulière sera apportée pour les personnes fragiles.

Devant ce nouveau défi qui se présente à nous, c'est bien ensemble, unis et solidaires, que nous serons plus forts et que nous pourrons envisager plus sereinement les prochaines semaines.

Nous actualiserons régulièrement les informations sur notre site internet, que nous vous invitons à suivre : <https://boissy.jimdo.com/>

Soyons vigilants et protégeons-nous les uns les autres en respectant les gestes barrières.